

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

Bienvenue
06 juillet 2021

TRANSFORMATIONS

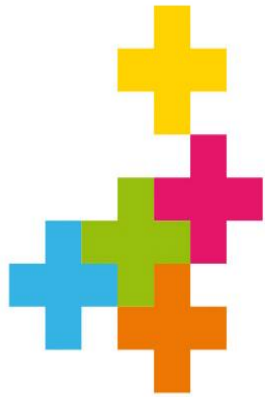


3ème JOURNÉE DES METIERS

mardi 06 juillet 2021

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

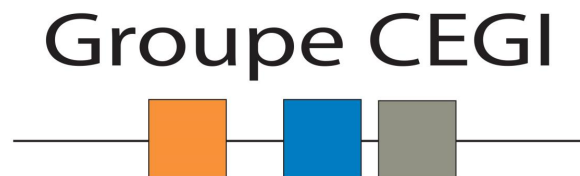
**AVEC LE SOUTIEN DE NOTRE
GRAND PARTENAIRE**



HELPEVIA

VOTRE RÉFÉRENCE SANTÉ

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES



TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

10h00 à 13h00

OUVERTURE DE LA JOURNÉE DES MÉTIERS

Frédérique GAMA, Présidente - FHP MCO

QUEL AVENIR POUR NOS AUTORISATIONS ET NOS FINANCEMENTS ?

Session n° 1 : EVOLUTION DU DROIT DES AUTORISATIONS D'ACTIVITÉ DE SOINS

- ✓ **Sylvie ESCALON**, Sous Directrice - Régulation de l'Offre de Soins - DGOS
- ✓ **Céline CASTELAIN-JÉDOR**, Cheffe de bureau - Plateaux techniques et prise en charge hospitalière aigüe (R3) – DGOS
- ✓ **Claire DEFIVES**, Chef de projet réforme des autorisations - DGOS

Session n° 2 : EVOLUTION DES MODELES DE FINANCEMENT A LA QUALITE : IFAQ 2021 ET AUTRES COMPARTIMENTS A VENIR

- ✓ **Maxime PUTTON**, Adjoint à la cheffe de bureau - Bureau Evaluations, modèles et méthodes (R5) - DGOS
- ✓ **Anne DUVIARD**, Chargée de mission financement à la qualité, Bureau Evaluations, modèles et méthodes (R5) - DGOS
- ✓ **Dr Paul GARASSUS**, Président - UEHP

Session n° 3 : ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

Frédérique GAMA, Présidente - FHP MCO

13h00 à 14h15

DEJEUNER

TRANSFORMATIONS



14h15 à 16h15

Session n° 4 : EVOLUTION DU FINANCEMENT DES SERVICES D'URGENCES

Bilan des premières étapes et mise en œuvre du compartiment activité, mise en œuvre des comités régionaux, ...

- ✓ **Arnaud JOAN-GRANGE**, Pilote stratégique des réformes de financement chargé de la mise en œuvre des réformes de financement des urgences et la psychiatrie – DGOS
- ✓ **Laurent GADOT**, Economiste - Régulation et financement de l'offre de premier recours - DGOS
- ✓ **Alexandre BREIL**, Directeur des opérations adjoint – Groupe Ramsay Santé

Session n° 5 : ACTUALITÉS DE LA PROFESSION : Ségur 1 & 2

Frédérique GAMA, Présidente - FHP MCO

16h15 à 17h00

Session n° 6 : LA POLITIQUE RSE : UN OUTIL DE PERFORMANCE

- ✓ **Véronique MOLIERES**, Directrice - C2DS
- ✓ **Olivier TOMA**, Chargé de plaidoyer – C2DS
- ✓ **Marie-Claire VIEZ**, Responsable stratégie et développement - FHP

TRANSFORMATIONS



OUVERTURE DE LA JOURNÉE DES MÉTIERS

Frédérique GAMA

Présidente - FHP MCO

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE



TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

SESSION N° 1 : EVOLUTION DU DROIT DES AUTORISATIONS D'ACTIVITÉ DE SOINS

TRANSFORMATIONS



Sylvie ESCALON - DGOS

Cécile CASTELAIN-JÉDOR – DGOS

Claire DEFIVES - DGOS

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

sodexo
SANTE

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

SESSION N° 2 :
EVOLUTION DES MODELES
DE FINANCEMENT A LA QUALITÉ :
IFAQ 2021 ET AUTRES
COMPARTIMENTS A VENIR

TRANSFORMATIONS



Maxime PUTTON - DGOS

Anne DUVIARD - DGOS

Dr Paul GARASSUS - UEHP

TRANSFORMATIONS



CAHPP
Conseil et Référencement

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

TRANSFORMATIONS



SESSION N° 3 : ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

TRANSFORMATIONS



Frédérique GAMA – FHP MCO

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

TRANSFORMATIONS



Tensions en personnel

Tensions RH : les actions de la Profession

Nos actions pour « réduire » les tensions de personnel ont été portées auprès **du ministre de la Santé lors d'un rendez-vous du 7 juin dernier** avec transmission d'une note proposant des solutions :

TRANSFORMATIONS



Tensions en personnel

A court terme, il s'agit de permettre :

- les pratiques avancées pour les AS et les blocs de compétences validants.
- la délivrance par les ARS des autorisations pour que les sages-femmes puissent remplacer les AS et AP.
- aux étudiants sages-femmes en 4^{ème} année pour travailler en suites de couches.
- aux médecins de remplacer d'autres professionnels paramédicaux que les IDE.
- le remplacement des pharmaciens exerçant en PUI sans DES en psychiatrie et en SSR.
- l'assouplissement de certaines normes de personnel sur autorisation des ARS, pour certaines spécialités.
- de concentrer l'affectation des infirmiers sur les établissements de santé.
- et de lutter contre les surenchères salariales.
- aux jurys de se réunir rapidement pour accélérer la diplomation.

TRANSFORMATIONS



Nos actions pour « réduire » les tensions de personnel ont été portées auprès **du ministre de la Santé lors d'un rendez-vous du 7 juin dernier** avec transmission d'une note proposant des solutions :

A moyen terme, il s'agit :

- de simplifier la VAE et d'ouvrir de nouvelles professions à la VAE (IDE et infirmières spécialisées) ;
- de permettre de réviser le référentiel infirmier ;
- d'augmenter le nombre de jurys ;
- **de supprimer les quotas ;**
- d'augmenter massivement de professionnels en apprentissage.

Une enquête flash (auprès du Bureau Social + Santé Cité + autres établissements ciblés) sur les tensions RH IDE et AS pour objectiver le niveau inédit de ces tensions.

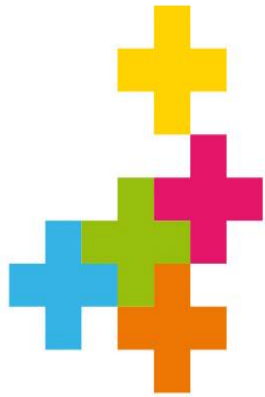
TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

DÉJEUNER DANS L'ESPACE PARTENAIRES

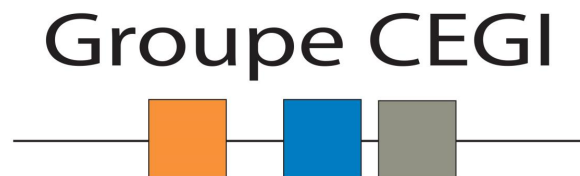
**AVEC LE SOUTIEN DE NOTRE
GRAND PARTENAIRE**



HELPEVIA

V O T R E R É F É R E N C E S A N T É

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES



TRANSFORMATIONS



SESSION N° 4 :

EVOLUTION DU FINANCEMENT DES SERVICES D'URGENCES

TRANSFORMATIONS



Arnaud JOAN-GRANGE - DGOS

Laurent GADOT- DGOS

**Alexandre BREIL – FHP-MCO –
RAMSAY SANTÉ**

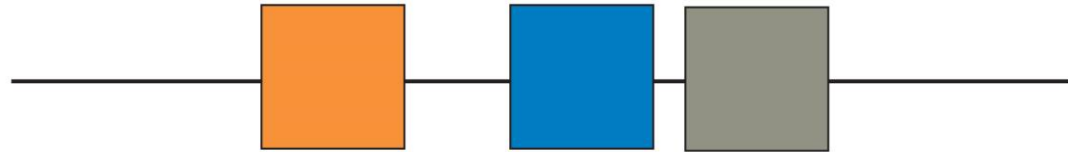
FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

Groupe CEGI



TRANSFORMATIONS



SESSION N° 5 :
ACTUALITÉS DE LA PROFESSION :
Séгур 1 & 2

TRANSFORMATIONS



Frédérique GAMA – FHP MCO

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

TRANSFORMATIONS



Débouclage du Ségur 1

Arbitrage interministériel sur l'intégration des mesures de revalorisation du Ségur dans les tarifs

Rappel sur les modalités d'intégration des mesures de revalorisation

- Fixation d'un taux d'évolution des tarifs communs à l'ensemble des catégories d'ES d'un même secteur tarifaire pour le champ du MCO hors HAD
- Fixation d'un coefficient de pondération positif ou négatif selon le statut de l'établissement
- Fixation d'un taux pivot spécifique pour l'activité HAD commun aux deux secteurs tarifaires
- Application du coefficient de pondération fixé par catégorie d'établissement

TRANSFORMATIONS



Débouclage du Ségur 1

Arbitrage interministériel sur l'intégration des mesures de revalorisation du Ségur dans les tarifs

Constitution d'une enveloppe AC par une retenue à la source de 10% de la part intégrée au sein de l'OD MCO-part tarifs. Cette enveloppe, calculée par catégorie d'ES, sera allouée après concertation sur les critères de redistribution à appliquer .

Enveloppe péréquation 307M€ dont 48,8 millions affectés pour notre secteur privé lucratif sur la base des calculs spécifiques.

TRANSFORMATIONS



Débouclage du Ségur 1

Principes généraux du dispositif d'accompagnement en 2021

Objectifs du dispositif d'accompagnement :

- Moduler au sein de chaque catégorie d'établissements de santé les écarts entre deux méthodologies d'allocation des enveloppes de financement des revalorisations, i.e. via l'activité par intégration aux tarifs versus **logique de cout via la ventilation de l'enveloppe au prorata des ETP**
- Mécanisme appliqué ex-ante indépendamment de l'exécution 2021, avec un objectif de péréquation et non de convergence : ne vise pas la neutralité totale des écarts entre les 2 méthodes

TRANSFORMATIONS



Débouclage du Ségur 1

Principes généraux du dispositif d'accompagnement en 2021

Principe arbitré par le cabinet sur la méthode de péréquation proposée :

- vise à rapprocher l'ensemble des établissements au plus près de la clef de ventilation effectif sans la dépasser
- Autorise à titre transitoire des écarts positifs ou négatifs par rapport au financement cible théorique en 100% tarifs

TRANSFORMATIONS



Déboilage du Ségur 1

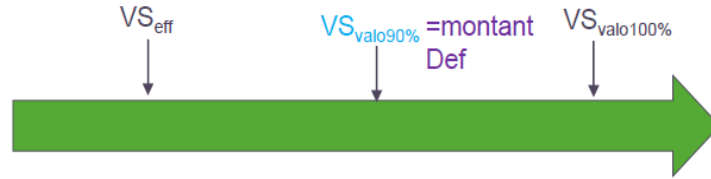
Ce dispositif ne visant pas à réévaluer le niveau de financement des mesures de revalorisation par secteur / activité, mais à répartir pour 2021 l'enveloppe de financement Ségur MCO définie par catégorie d'ES en atténuant les effets les plus indésirables de l'intégration aux tarifs :

- limitation des effets d'aubaine et
- amortissement des effets revenus défavorables

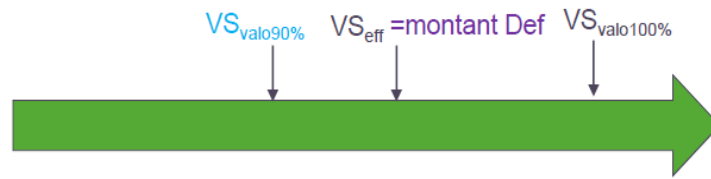
TRANSFORMATIONS



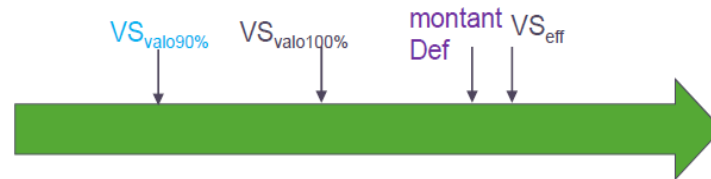
Débouclage du Ségur 1



Cas 1 : $VS_{\text{valo90\%}} > VS_{\text{eff}}$
=> Pas de AC



Cas 2 : $VS_{\text{valo90\%}} < VS_{\text{eff}}$
2a. $VS_{\text{valo100\%}} > VS_{\text{eff}}$
Montant Def = VS_{eff}
=> AC = $VS_{\text{eff}} - VS_{90\%}$



2b. $VS_{\text{valo100\%}} < VS_{\text{eff}}$
 $VS_{\text{eff}} > \text{Montant Def} > VS_{\text{valo100\%}}$

Mise en œuvre du Ségur 2

TRANSFORMATIONS



Principes

- Ségur 2 : revalorisation catégorielle des paramédicaux, médicaux-techniques et de rééducation.
- L'accord du 13 juillet 2020 signé dans la FPH prévoyait une revalorisation pour ces personnels en 2021.
- Le courrier du 21 juillet 2020 annonçait que le montant de la revalorisation serait de 35€ nets mensuels supplémentaires en moyenne.
- Annonce de Monsieur Véran lors du copil de suivi du Ségur du 12 avril 2021 de la mise en place du Ségur RH2 : à l'occasion de cette réunion, le ministre a reconnu que les rémunérations du secteur privé étaient comparables voire inférieures à celle du secteur public.
- Communication le 16 avril par la DGOS des décisions de revalorisation Ségur 2 RH pour la FPH.

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

Mise en œuvre du Ségur 2

Enjeux

- Conserver une cohérence de rémunération entre le secteur public et le secteur privé au titre de l'équité.
- Evaluer le besoin de financement et le valider avec le Cabinet du ministre.
- Négocier un accord avec les OS en l'articulant idéalement avec la refonte des classifications.
- Mise en place effective visée idéalement en octobre 2021.

Mise en œuvre du Ségur 2

Rappel des modalités d'évaluation du besoin de financement

- Stricte transposition du secteur public au secteur privé avec :
 - Mise en œuvre d'une règle de transposition qui génère des augmentations de salaires comparables à celles de la FPH : pour un métier et une ancienneté dans le métier donné, il a été fait en sorte que l'augmentation nette du salaire de base à la date de transposition soit globalement comparable ;
 - Elaboration d'une grille de transposition et d'un déroulé de carrière par métier ;
 - Calcul des conséquences sur les charges sociales patronales ;
 - Comparaison des masses salariales chargées comprises sur les 10 années suivant l'année de transposition ;
 - Calcul fait à partir d'un échantillon représentant un peu plus de 62 000 salariés et extrapolation sur l'ensemble de la population concernées (SAE 2019 ETP moyens payés).

TRANSFORMATIONS



TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

Mise en œuvre du Ségur 2

- Des RDV ont eu lieu avec le cabinet du Ministre de la Santé, pour présenter nos travaux.
- Notre demande de besoin de financement portait a minima sur le besoin de financement à la date de transposition.
- Plusieurs RDV ont eu lieu pour poursuivre la négociation. Un courrier interfédération a été envoyé le 28 mai dernier au 1er Ministre, pour lui faire part de notre demande d'un financement à 100%

L'Elysée a été saisi sur ce sujet fin juin.

TRANSFORMATIONS



Mise en œuvre du Ségur 2

Un principe d'allocation

- Revalorisation identique pour tous les métiers concernés hors IDE et IDE Spécialisés et Kinésithérapeutes
- Majoration pour les IDE, cadre de santé, IDE Spécialisés et Kinésithérapeutes

TRANSFORMATIONS



Mise en œuvre du Ségur 2 - NAO

Mesures NAO complémentaires :

- 1) Revaloriser les Sages-femmes
- 2) Extension de la revalorisation Ségur 1 aux Pharmaciens

TRANSFORMATIONS



SESSION N° 6 :
LA POLITIQUE RSE :
UN OUTIL DE PERFORMANCE

TRANSFORMATIONS



FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

C2DS
aimer la RSE en santé

Véronique MOLIERES - C2DS

Olivier TOMA - C2DS

Marie-Claire VIEZ - FHP

Préserver la santé durablement

La **Charte d'engagement RSE** de l'Hospitalisation Privée

4 objectifs
#10 engagements

« Notre action constituera le meilleur témoignage de ce que nous sommes : des hôpitaux et cliniques à missions, au service de la santé durable et du développement économique et social des territoires. »

Lamine Gharbi, président de la FHP



Objectif n°1

Réduire l'empreinte écologique et énergétique du secteur

- #1 Limiter l'impact carbone des établissements de santé privés
- #2 Préserver la ressource en eau
- #3 Promouvoir une alimentation responsable



Objectif n°4

Mettre en place des actions responsables destinées à garantir durablement la mission des établissements au service des patients

- #10 Promouvoir les démarches d'innovation, d'excellence et de qualité des soins



Objectif n°2

Favoriser un environnement de travail de qualité

- #4 Favoriser la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail
- #5 Encourager la formation professionnelle et l'évolution des carrières
- #6 Porter une culture de la diversité et de la mixité



Objectif n°3

Travailler ensemble pour la santé des territoires

- #7 Contribuer au développement local - économique et social - par sa politique d'achat et son implication dans la société civile
- #8 Être un lieu de prévention et d'éducation à la santé environnementale
- #9 Dialoguer avec ses parties prenantes

FHP
FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE
Des hôpitaux et cliniques **à missions**

106 rue d'Amsterdam - 75009 Paris
01 53 83 56 56 - com.fhp@fhp.fr
www.fhp.fr

TRANSFORMATIONS



C2DS

aimer la RSE en santé

Nicolas DAUDET – Clinique SAINT PRIVAT

**Nicolas BOBET – Pôle Bayonne RAMSAY
SANTE**

**Stephan DE BUTLER – Groupe Victor
PAUCHET**

FHP

MCO

MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

Gaz d'anesthésie

Nicolas Bobet – Directeur de pôle Nouvelle Aquitaine



Pour une pratique médicale écoresponsable : réduisons les gaz à effet de serre du bloc opératoire

**LE SECTEUR DE LA SANTÉ EST RESPONSABLE
DE 4,6%** des émissions de carbone en France



La pollution du système
de santé provient en
grande partie de l'activité
des **blocs opératoires**

Les gaz d'anesthésie : puissants gaz à effet de serre

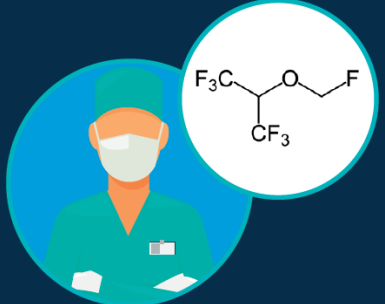
Les gaz anesthésiants, en tant que gaz à effet de serre, comptent parmi les principaux responsables de cette pollution



+ de 95%
des émissions de gaz
sont rejetées directement
dans l'atmosphère,
car elles sont très peu
métabolisées par le patient

Certains gaz anesthésiants sont beaucoup plus polluants que d'autres

Comment réduire l'impact écologique des gaz d'anesthésie sur notre planète ?



1. Choisir le gaz le moins polluant avec le même effet clinique

2. Adopter une pratique eco-responsable : en période d'entretien de l'anesthésie, réduire le débit de gaz frais



3. Utiliser la fonction d'administration semi-automatisée des gaz d'anesthésie (AINOC) qui réduit par 2 à 3 leur consommation

Un bénéfice double

**En réduisant la consommation
de gaz d'anesthésie,
tout le monde y gagne :
la planète et le patient**



Merci

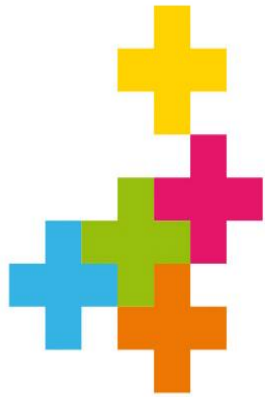
TRANSFORMATIONS



UNE PAUSE SUCRÉE VOUS ATTEND DANS L'ESPACE DES PARTENAIRES

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

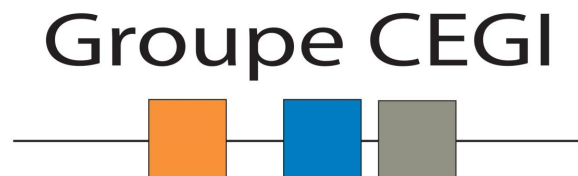
**AVEC LE SOUTIEN DE NOTRE
GRAND PARTENAIRE**



HELPEVIA

VOTRE RÉFÉRENCE SANTÉ

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES



TRANSFORMATIONS



**MERCI
POUR VOTRE
PARTICIPATION**

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE